

Les souvenirs de jeunesse d'Antoine de Polier

Autor(en): **Polier, Antoine de**

Objektyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES SOUVENIRS DE JEUNESSE

D'ANTOINE DE POLIER

(Suite et fin.)

Rien de plus dangereux pour un jeune homme que de tomber entre les mains de vieilles coquettes, bien rusées ; il est trop heureux si pour lors, dirigé par un sage Mentor, il peut éviter les pièges de ces dangereuses Calipso ou de ces séduisantes syrenes. C'est le bonheur que j'eus a Stettlen. Il y avoit dans un hameau nommé Deiswill, peu distant du presbytère, une grande maison de campagne qui appartenoit a un vieux monsieur Scheurer ¹ ; il avoit une fille, veuve ou plutôt femme délaissée d'un Mons^r de Graffenried, qui, séduit par ses charmes, l'avoit épousée dans sa jeunesse et fait en cela un tres mauvais mariage. Aussi il s'ettoit éloigné et s'ettoit placé je ne sais dans quel service d'Allemagne. La délaissée, tres belle, auroit cherché a se consoler de l'absence de son epoux, si, surveillée de pres par son respectable pere, elle avoit pu donner effort a sa coquetterie, ou plutôt a son fougueux temperament. Je l'avois rencontrée a la promenade dans un petit bois ; comme elle avoit de tres beaux restes de beauté, quoiqu'un peu le sur retour, elle n'en ettoit que plus dangereuse pour un jeune homme. Elle m'aborda en me demandant des nouvelles de diverses personnes du Païs de Vaud, que je connoissois a peine de nom. Elle me dit que vu ma jeunesse, il n'ettoit pas extraordinaire que je ne connusse que peu ceux qu'elle avoit vus ettant au

¹ Jean-Rodolphe Scheurer, secrétaire de l'Hôpital de Berne, dont la fille épousa en 1718 Jean de Graffenried, né en 1697, mort en 1720. Ils eurent deux enfants qui moururent jeunes. (F. de M.)

plus de mon âge. Elle me parla d'un de mes freres ; je compris que c'ettoit Georges qui ettoit pour lors capitaine dans les Hanovriens et qui avoit été en France dans le même régiment et fort lié avec Mons^r de Graffenried, son epoux. Voyant que j'avois ordinairement quelques livres en me promenant, elle me pria de lui en preter, ce que je fis. Un jour que je m'ettois arreté plus longtems avec elle que de coutume, M^r Dunky me demanda jusques où j'avois poussé ma promenade ; je lui dis que je n'avois pas été plus loin que le bois de Deisswill, mais que j'y avois trouvé compagnie. Dès que j'eus nommé la dame, je vis son visage s'alterer ; il me pria de rompre tout de suite cette liaison ou de quitter Stettlen. Je promis et tint parole. La dame partit peu de tems apres pour Arberg. Je ne l'ai jamais revuë qu'une fois que l'hasard nous fit rencontrer dans une maison de Berne, mais sans nous etre donné le mot, nous nous conduisimes comme s'il n'y avoit jamais eu entre nous la plus petite liaison ; en cela M^{me} de Graffenried me mit fort à mon aise.

Il arrive souvent aux jeunes gens qui n'ont que peu d'experience ce que dit le poète latin : *Incidit in Scyllam putans vitare Caribdim.*

Les promenades au couchant de Stettlen m'ettant interdites, je me tournai du côté du levant. Il y avoit a une petite distance du village un hameau nommé Zenneringen ¹, dans lequel un Monsieur de Diesbach ² avoit une tres jolie campagne, une jolie maison, des jardins de gout, de beaux vergers, des avenues, des bosquets, de belles eaux distribuées en jets, fontaines et cascades. M^r Dunky m'avoit

¹ Sinneringen, à 2 km, à l'est de Stettlen.

² Jean-Adolphe de Diesbach, né en 1694, mort près de Rolle le 28 décembre 1750, était fils du général Nicolas de Diesbach, commandant à Vilmergen.
(F. de M.)

mené chez Mons^r de Diessbach qui apres avoir eu une compagnie dans les troupes que le canton avoit levé pour les villes forestières, s'ettoit retiré dans cet aimable séjour, qu'il ne quittoit que 3 ou 4 mois d'hiver qu'il se mettoit en pension a Berne. Il avoit a Zenneringen pour conduire son menage une gouvernante de 35 a 40 ans, nommée Sybille. Elle avoit dut etre fort belle, grande, bien faite, la peau belle, l'œil doux et vif, blonde aux yeux noirs, et aux sourcils bien marqués, un grand usage du monde, sans en avoir précisément le bon ton; en un mot une franche coquette, qui en avoit tout le jars, les manieres et les ruses.

Mon cher Mentor m'avoit mené a Zenneringen pour faire visite a Mons^r de Diessbach ; la dame Sybille m'avoit fait les yeux doux et fait voir l'interieur de la maison et les dehors. Je m'ettois conduit avec elle en toute modestie et honneteté. J'allai donc par un beau jour de mars me promener a Zenneringen ; dès qu'elle m'aperçut dans l'avenue, elle vint au devant de moi, me salua et me baisa de bonne amitié, comme elle auroit fait un frère. Cet accueil auquel je ne m'attendois pas me surprit et m'intimida ; mon air de reserve la surprit, mais sans la deconcerter. Elle me dit qu'elle en usoit ainsi avec ses bons amis et qu'elle vouloit me regarder comme tel, que Mons^r de Diessbach n'y trouveroit rien a redire, qu'il aimoit fort que ceux qui venoient chez lui rendissent justice au choix qu'il avoit fait en la mettant a la tête de ses affaires. Elle me regala de caffè a la crème et de petits gateaux tres excellens. Je commençai a m'aguerrir un peu, et ne fus point surpris d'être reconduit au bout de l'avenüë, la dame Sybille s'apuiant sur moi et me quittant avec tous les temoignages de la bonne amitié. Elle me fit promettre de revenir aussi souvent que je le pouvois et je le lui promis par un bon baiser sur la bouche qui fut rendu avec usure.

Quelques jours se passèrent sans que le tems me permît

d'aller a Zenneringen, ce qui me faisait une certaine peine ; ainsi dès le premier moment de beau, un livre à la main, je m'acheminai en me promenant du côté des charmes de ma dangereuse Sybille. Je n'ettois pas a 300 pas de la cure que je vis approcher une voiture que je reconnus pour celle de M. de Diessbac. Dès qu'il m'eût joint, il fit arreter, me salua très gracieusement et me proposa d'entrer dans sa voiture. Je l'acceptai avec plaisir, et nous fumes dans moins d'un quart d'heure dans sa charmante campagne. La dame Sybille vint a la portiere rescevoir son maitre, et ne soubsonnant de trouver avec lui le jeune adolescent dont elle vouloit faire son amant, je n'eus pour ma bien venuë qu'une reverence fort compasséë qui fut reponduë de ma part par un salut un peu gauche et tel qu'en presence du *Signor della caza* on le doit a la servante patrone. Mad. Sybille nous servit du thé ; j'attrapois par cy par la quelques œillades pleines de feu et d'expressions, mais le tout fort à la derobéë. M. de Diessbach sortit un instant ; il n'avoit pas passé le seuil de la porte que la dame Sybille pour se dedomager de la contrainte qui nous avoit retenu l'un et l'autre jusques a ce moment me sauta au col, m'embrassa et me baisa avec une vivacité et une ardeur inconcevable, ce qui me mit dans un ettat d'agitation que je n'avois jamais éprouvéë. Le retour de Mons. de Diessbach qu'elle entendit s'approcher mit fin a cette scène emouvante. Elle parut tranquille et je ne l'ettois guerres. Je crois que j'avois beaucoup de fievre ; pour me tirer d'affaires je dis que le grand feu m'avoit fait mal a la tête, et que j'allois, avec la permission de mon gracieux hôte, prendre l'air dans un petit boulingrin qui joignoit le salon contigu au cabinet dans lequel nous ettions. On y consentit et j'y allai un moment pour reprendre mes esprits et ma contenance. Ettant rentré, je fis un picquet avec Mons. de Diessbach, qui me ramena a la cure dans son vis-à-vis. Il me parla de Sybille en termes qui marquoient peu d'estime

et qu'il la regardoit dans sa position comme un mal nécessaire dont il étoit très résolu de se débarrasser dès qu'il en trouveroit l'occasion favorable.

Ce qu'il me dit rallentit beaucoup mon ardeur pour cette vieille coquette qui avoit sûrement plus de tempérament que Mad. de Graffenried, mais aussi l'esprit moins cultivé et beaucoup moins d'usages du monde.

Deux ou trois jours après nous vîmes arriver à la cure la dame Sybille qui apportoit à Mons. Dunky un gâteau ou pouding qu'on appelle un *tôt fait* et dont elle m'avoit promis la recette lorsque nous fûmes à Zenneringen.

Elle goûta avec nous et nous apprit que Mons. de Diessbach qui venoit coucher à Zenneringen la prendroit en passant sur le soir. Le bon Mons. Dunky étant sorti un moment la dame Sybille vint se placer près de moi et me prodigua des caresses que je recus sans goût, parce qu'elle étoit plutôt pour moi un objet de mépris que d'aucune espèce d'attachement raisonnable. Aussi je fus plutôt scandalisé de ses manières trop libres pour ne rien dire de plus, que je ne fus porté à en profiter. La chambre dans laquelle nous étions communiquoit à une galerie sur laquelle même elle prenoit un jour. Mons. Dunky que nous ne croions pas si près de nous vit heureusement ce qui se passoit et entrant assez brusquement pour nous surprendre dans un désordre qui donna lieu à ses vives remontrances et à une sortie des plus orthodoxes qui fut telle que la dame Sybille se retira toute honteuse, sans attendre Mons. de Diessbach, et que moi, n'ayant rien de mieux à faire, j'allai me cacher dans ma chambre. Mons. de Diessbach passa sur le soir, mais ne s'arrêta point à la cure, ce qui me fit plaisir, car j'aurois sûrement été confus de sa présence, et je ne doute point que dans sa juste colère, le bon Pasteur ne l'ût extrêmement indisposé contre la gouvernante et le jeune pensionnaire *welche*. Au lieu que je me déterminai à lui tout avouer

en soupant, et lui faire sentir qu'à la vérité la femme de Potifar n'avoit pas eu affaire avec un chaste Joseph ; mais qu'assurement elle avoit fait tous les frais de ses vives accolades qui m'avoient scandalisé, que je n'ettois pas de pierre, mais que j'aurois eu la plus grande repugnance a pousser plus loin l'aventure avec une femme, que je regardois dès ce moment comme une infame creature. Mons. le ven. Pasteur me parut convaincu de ce que je lui disois et se decida a aller dès le matin à Zenneringen. Je lui dis que s'il le souhaitoit j'aurois l'honneur de l'accompagner ; mais il ne le voulut pas, craignant une sortie de la part de Mons. de Diessbach qui pourroit m'etre fort desagreable. Je restai donc. Mons. Dunky, de retour, m'apprit que Mons. de Diessbach avoit trouvé la dame Sybille au lict paroissant fort affectéë et larmoyante, n'ayant rien pu en tirer ; mais il avoit sçu du jardinier qui avoit apporté le têt-fait, qu'elle avoit compté revenir dans la voiture et qu'il l'avoit vu arriver beaucoup plus têt a pied et fort dolente, et disant qu'elle alloit se mettre au lict ; que, sans doute, elle n'avoit pas eu l'occasion d'embrasser le jeune Mons. welche, comme elle avoit fait il y a quelques jours au bas de l'avenüë, etc.

Le lendemain Mons. le ven. Pasteur arrive à Zenneringen avant que la dame Sybille eut paru devant Mons. de Diessbach. Dès qu'il fut entré, après les premiers complimens il dit au seigneur du lieu ce qui s'ettoit passé chez lui et combien j'en ettois confus. Mons. Dunky apprit la scene de l'avenüë, et il fut conclu que je ne retournerois pas a Zenneringen qu'en compagnie de mon cher Mentor, et lorsque Mons. de Diessbach y seroit et nous fairoit la grace de nous inviter, a quoi Mons. de Diessbach ajouta qu'il se determinoit a ramener la ditte gouvernante a Berne. Quelques années après il eut le regiment de Reynier, en Piedmont. Il epousa une demoiselle sur le retour¹, il quittat le service et prit le

¹ Madeleine-Suzanne de Watteville, en 1744 ; ils n'eurent pas d'enfants. (F. de M.).

Baillage de Romainmotier. La première condition de son mariage fut qu'il renverroit la dame Sybille, qu'il dota et maria a un Aman, riche cabaretier de l'Emmethal.

Je m'ettois lié pendant mon séjour a Stettlen avec les jeunes gens de mon âge de la capitale. Ils formoient un « Leicht ¹ » ou société d'hyver tres nombreuse et qui, pour la plupart, ettoient a la tête de l'Ettat exterieur ², destinés a remplir un jour les premiers emplois de la Republique. J'ettois de leur plaisir autant que mes etudes et mon sejour a la campagne pouvoient me le permettre.

La plus part avoient des sœurs charmantes et formoient avec elles des sociétés tres guaiës et tres agreables ; j'y ettois introduit et ne laissois pas d'y etre assez bien vu. Nous avions tous les hivers quelques bals, dans lesquels nous nous amusions beaucoup ; il devoit y en avoir un. Mons. Thorman ³ de Concise vint m'avertir qu'il seroit le surlendemain. Je me faisois une fête de m'y rendre, lorsque madame de Büren, née de Chandieu-Villars, ma parente, ancienne dame baillifve de Morges ⁴, m'ecrivis un billet pour me prier de venir diner chez elle, le jour même du bal, qu'elle avoit a me parler. Je partis sur les 9 ou 10 heures du matin de Stettlen pour venir a Berne faire un petit bout de toilette et me rendre au diner et de la au bal qui commençoit entre 3 et 4 de l'après-mydy. Arrivé, je me fis couper les cheveux et coiffer, et fus au sortir de la aussi brave que ma petite position pouvoit le permettre, faire ma cour a madame la bannerette

¹ Le terme « Leist » est encore usité à Berne. (F. de M.).

² Simulacre de gouvernement, destiné à former les jeunes patriciens au maniement des affaires politiques et administratives.

³ Jérôme Thormann (1658-1733), banneret en 1731. (F. de M.).

⁴ Elisabeth de Büren, née de Chandieu-Villars, seconde femme de Philippe-Albert de Büren (1670-1758), bailli de Morges en 1723. La mère de M. de Büren était aussi une Vaudoise, Benoîte de Loys. (F. de M.).

Tillier¹, ma chère mareine, qui charmée de me voir vouloit me donner a diner. Mais je lui dis que, prié chez madame de Büren, je ne pouvois pas profiter pour le coup de l'honneur qu'elle vouloit me faire. Je pris congé d'elle et fus a mon rendez-vous. Ma parente fut étonnée de me voir si beau et apprit avec plaisir que c'ettoit pour une soirée dançante. Elle me dit qu'elle m'avoit fait prier de venir a Berne ce jour la pour l'aider a rendre un service essentiel a une bonne et ancienne amie qui ettoit madame de Saussure-Gaudard, veufve de feu Mons. de Saussure, mort pasteur à l'Isle, dont le fils Mons. Henri de Saussure², duquel mon frère Daniel avoit epousé la sœur³, ettoit depuis quelques jours dans les prisons de Berne ; que madame sa mere le prioit de sçavoir dans quel ettat il ettoit, s'il ne manquoit de rien, a quoi montaient ses dettes et ce dont il aurait besoin lorsque la liberté lui seroit rendue. A quoi elle ajouta que, vu mes relations avec le prisonnier, elle avoit cru que personne mieux que moi ne pouvoit lui rendre ce service, en m'acquittant de cette commission et qu'elle avoit obtenu de Mons. le Grand Sauttier la permission de m'introduire auprès du prisonnier ; qu'on dineroit de bonne heure.

D'abord après diné, je fus a la prison avec le maron du Grand Sauttier. Je trouvai mon pendar d'ami qui commen-toit le Cantique des Cantiques et y trouvoit ces belles choses que les anciens critiques orthodoxes ne sçavoient point y voir et qu'un mondain dissipé croit y saisir avec une ardeur toujours indiscrete et quelquefois impie. Je le tançai de mon

¹ Née de Muralt (F. de M.).

² Henri de Saussure, le second fils de François-Louis de Saussure, pasteur à l'Isle et à Montricher où il mourut en 1724 et d'Emilie Gaudard de Lausanne, alla plus tard s'établir en Amérique où il a laissé une nombreuse descendance dans la Caroline du Sud. (Cf B. van Muyden. *Lettres de voyage de César de Saussure*, Lausanne 1903, p. XVI).

³ Jean-Daniel de Polier, né en 1703, capitaine au service de France, puis d'Espagne, épousa en 1730, Suzanne de Saussure, sœur d'Henri de Saussure, susnommé. Il mourut en avril 1747.

mieux, et je lui dis que ny lui ny moi n'avoient été consultés pour mettre cet ancien poème dans le canon ; nous devons respecter d'anciens préjugés qui pouvoient n'être pas fondés, mais qui ettoient d'une petite consequence. Nous quittames cette controverse que vû nôtre âge et notre façon de penser nous ne traitions pas assez gravement.

Saussure m'offrit du café que je refusai ; il me dit qu'il y avoit chez un boulanger du voisinage de l'excellente biere ; il m'offrit d'en faire venir une bouteille ; je l'acceptai et l'ordre fut donné au geolier présent de nous en procurer au plus vite avec de petits pains mollets. Le tout fut apporté, mais, malheureusement pour moi, le detenu, aussi perfide pour ses amis que pour sa maîtresse, dit au geolier en le remerciant de nous enfermer et de ne revenir qu'a l'entrée de la nuict. Il sortit et ferma a doubles tours. Je le priai de revenir dans une heure au plus tard, mais il n'en tint compte. L'heure se passa a parler des affaires de Mr de Saussure que nous avançames fort peu, vu leur extreme desordre.

J'avois prevenu mon païs qui avoit paru surpris de ma parure, que j'irois entre 3 et 4 au bal. A trois heures et demi j'appelle, je crie ; personne ne répond. Saussure rit et j'enrage. J'espère toujours que ce maudit jeu finira, et après avoir exhalé ma mauvaise humeur, je boude le front appuyé contre les barreaux de la fenestre. De jeunes et aimables dames de la fête ou je me flattois de briller, passent et me reconnoissent. Elles me font des signes ; je repons de même sans pouvoir m'expliquer. Parentes de Mad^e Tillier, elles veulent lui faire leur cour en passant. Vous aurez, leur dit cette chere mareine, un joly cavalier du païs de Vaud, master Tonny, mon fillieul. Hélas, dit Mad^{elle} Kilchberg l'ainée, nous venons de le voir en prison, tres bien coëffé, mais avec un air reveur et triste ; il a repondu a nos signes de la manière la plus dolente.

Cette nouvelle fit beaucoup de peines a ma bonne mareine ; les messagers furent en campagne pour sçavoir ce qui m'avoit attiré cette disgrâce. Mons^r le Banneret de Muralt¹, son frere, le senateur Morlot, le jeune de Diessbach son gendre furent consultés et ne purent rien apprendre ; mais ils envoierent au Grand Sauttier qui ettoit sorti et duquel on ne put rien sçavoir par la même. Mes amis et amies furent touchés de ma deconvenuë, sans pouvoir ny la comprendre ny comment y remedier. Enfin sur le soir Mr Thorman ny pouvant plus tenir, vint a la prison, et a force de mouvements, il put deterrer le geolier, et l'obligea de m'ouvrir la porte. J'em brassai mon liberateur, fit la mine au traître de Saussure, et aurois voulu pour beaucoup donner un coup de pied au derriere du S^r Furtzberguer, le geôlier, pour sa perfidie a pretter son ministere au tour le plus affreux. Nous courumes chez les dames Effinguer pour apprendre a l'aimable societé dancante mon heureuse delivrance ; on me resçut avec plaisir, on se mocqua bien de moi, et je fus toujours sur les rangs pendant la demi-heure que la danse pouvoit encore se prolonger. Thorman m'emmena souper avec lui. Je passai chez ma mareine dont j'avais sçu les alarmes bien flatteuses pour moi et je fit dire a Mad^{me} de Buren que j'aurois l'honneur d'aller le lendemain chez elle. Nous ne fimes surement pas des vers a la louangé du prisonnier, dont nous aurions tres volontiers prolongé la detention.

Il survint beaucoup de neige qui prit pied et durcit par le gel. Il fut convenu dans les diverses societés qu'on fairoit des parties de traîneau. La societé à laquelle j'ettois attaché en projectta une fort brillante de laquelle on me mit moyennant mes deux ecus de souscription. Elle devoit etre a trois

¹ Jean-Georges de Muralt (1678-1752), sénateur en 1732, banneret en 1742 (F. de M.).

jours de là. En attendant le moment de la course, je m'exerçois à Stettlen en des promenades sur une espèce de luge, ou traîneau très grossièrement fait et tiré par un gros et fort cheval qui apportenoit au fermier de la cure, qui sans être fin et brillant ne laissoit pas d'être fort robuste et bien allant. Un Mons^r May de la Môte me promit un joli traîneau et tout l'équipage nécessaire. Je fus donc à Berne, faisant mener mon gros cheval par le fils de son maître.

On en eut bien soin, on lui donna force avoine et confortatif. Arrivé à 2 heures après mydy au rendez-vous avec mon traîneau, on tira les dames. Le sort ne me donna pas celle que j'aurois choisie; mais Miss Wittembach avoit bien de quoi m'en consoler. Elle étoit très revenante, d'un excellent caractère, assez d'esprit, et parlant assez bien français ayant été élevée au pays de Vaud. Dès que nous fumes hors de la porte, du côté de Weyersmanhousse¹ qui étoit la maison où l'on devoit commencer le bal et faire halte, tous les traîneaux se rangèrent sur une même ligne et partirent à un signal donné par un coup de pistolet. Celui qui arriveroit le premier devoit avoir la gloire de voir sa dame déclarée Reine de la fette. Il n'étoit aucun des cavaliers qui n'aspirât à cette gloire et qui ne fit de son mieux pour l'obtenir. Pendant quelques minutes je fus flatté de ce triomphe, mais il me fut ravi par l'étourderie d'un jeune Mons^r Hacbrett qui vint se jeter tout en travers de mon traîneau, effaroucha mon gros destrier qui voulant éviter le contre coup se cabra et renversa le traîneau. M^{lle} Wittembach d'un côté et moi de l'autre tenant toujours les rênes; nous ne nous fîmes heureusement point de mal, et quoique la même aventure fut arrivée à deux autres conducteurs, je fus comme de raison hué et sifflé à outrance et ce qu'il y eut de plus fâcheux, M^{lle} Wittembach ne voulut plus être sous

¹ Weyermannshaus près Holligen, à 3 km. ouest de Berne.

ma conduite. Elle me quitta et j'arrivai tristement au rendez vous sans avoir de belles sur mon traîneau.

On collationna, on dança ; je bus, mangeai et sautai comme si de rien n'ettoit. Mais le bon de l'affaire fut qu'un domestique de Mons^r de Buren, cocher tres habile, nommé Gorgerat, originaire de Bussigny et qui me connoissoit au mieux me fit appeler et me dit si je pouvois quitter la bonne compagnie une demi heure au plus, il me donneroit de si bonnes directions que non seulement je reparerois l'aventure du traîneau renversé, mais que de plus il y auroit bien du malheur si je ne triomphois en rentrant le premier en ville. J'acceptai la proposition, et ettant sorti par derrière, je fus le prendre au lieu qu'il m'avoit assigné, qui ettoit une petite plaine au devant du bois de Lenguy ¹. Son conseil ettoit que au moment où je verrois quelqu'un qui viendrait me croiser le chemin, de lacher la bride, pousser extremement mon cheval en le tournant un peu du côté de l'agresseur ; le second conseil ettoit de ne point partir ny au galop ny au trot, mais uniquement aux grands pas et de soutenir cette allure. Enfin il se chargea, moyennant quelques sols de donner legerement a manger au cheval et de l'oter de la bouche avant qu'il eut fini son avoine, ce qu'il disoit etre un moyen tres sur pour lui faire soutenir son allure et l'augmenter.

Mad^{elle} Wittembach voulu revenir dans le traîneau que je conduisois, placé a côté de celui de Mons^r de Buren. Je suivis exactement les conseils et directions du bon Gorgerat. Je restai un peu en recule dans les commencements ; mais mon cheval, moins fin mais beaucoup plus fort que la plus part des autres, regagna avant que de quitter la plaine un des 1^{ers} rangs. J'entrai le 1^{er} dans la lice et conservai cet avantage jusques a l'Hotel de l'Etat extérieur ou ettoit le

¹ Engi. Enge, à l'extrémité orientale de la forêt de Bremgarten, à 3 km. nord de Berne.

rendez vous pour achever le petit bal et manger l'ambigu. Nous fumes placés Mad^{elle} Wittembach et moi au bout de la table. J'avois une echarpe de ruban bleu de ciel et couleur de rose, et ma belle un superbe bouquet avec des rubans des mêmes couleurs qui ettoient celles de la brillante société. Nous dançames jusques a 9 heures et soupames jusques environ minuit, que chacun accompagna sa belle et lui baisa la main ¹.

F.-A. FOREL.

AU TEMPS DE LL. EE.

Le voyageur qui sort de Moudon et se dirige vers l'ouest, s'engage bientôt dans le vallon charmant de la Mérine. Le ruisseau a creusé son lit dans la molasse grise; la gorge est étroite; les pentes abruptes, plantées de hêtres, se rapprochent, et la route est solitaire. Nul endroit ne nous rappelle mieux le chemin creux de la légende, où le vaillant archer allait attendre le tyran de sa patrie.

Mais plus loin, la vallée resserrée s'entr'ouve et le ciel s'élargit. Peu à peu, par des lacets successifs, la route s'élève jusqu'au sommet de la côte et l'on arrive sur le rebord d'un vaste plateau. Adossé au nord aux collines boisées qui bordent la vallée de la Broye, il s'incline légèrement vers le sud-ouest, vers le vallon, invisible et ignoré, de la Menthue; il se chauffe tranquillement aux rayons du soleil, et étale devant lui des champs, des terres fertiles. C'est là qu'est situé le village de Chapelle ².

Il est d'origine ancienne. Les princes de la maison de Savoie, qui furent barons de Vaud, y possédaient un vaste domaine, car ce terroir produisait du blé en abondance. Pressés d'argent, ils l'avaient vendu à un bourgeois de

¹ Le manuscrit s'arrête brusquement ici, nous n'en possédons pas la fin.

² Appelé souvent *Chapelle-Vaudanne*, je ne sais pourquoi.